L’arbitre devra interrompre le match en cas d’incidents racistes

06/07/2009 à 13h32

Les arbitres devront arrêter un match en cas d’incidents racistes constituant «une ambiance générale et dangereuse», a annoncé Michel Platini, le président de l’UEFA.

La consigne comporte trois degrés: 1. interruption du match pour passer une annonce vocale demandant l’arrêt des incidents, 2. interruption du match de cinq à dix minutes, retour temporaire des équipes aux vestiaires et nouvelle annonce, 3. arrêt définitif du match.

En cas d’arrêt du match, «la commission de discipline (de l’UEFA) décidera» des suites à donner, a ajouté Michel Platini. «Nous travaillons sur la responsabilité morale, avant de travailler sur la responsabilité disciplinaire», a-t-il avancé.

Ces directives aux arbitres «concernent les compétitions de l’UEFA seulement, et seront peut-être reprises dans les champ nationaux ou existent déjà», a-t-il précisé.

(Source: Cyberpresse)